RCS : POITIERS
Code greffe : 8602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00186
Numéro SIREN : 328 659 131
Nom ou dénomination : SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU (S.C.A.P)

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2018 sous le numéro de dépôt 21386

SOCIETE COMMERCIALE AUTOMOBILE DU POITOU - SCAP

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
au capital de 2 532 800,00 euros
Siège social : 149, avenue du 8 mai 1945 - 86000 POITIERS
328 659 131 RCS POITIERS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 SEPTEMBRE 2018

EXTRAIT

(...)

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Maher ABID de ses fonctions de Directeur Délégué de la Société à effet au 1er septembre 2018

L'Associée Unique donne quitus à Monsieur Maher ABID pour son travail accompli tout au long de son mandat et le remercie.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de l'adoption de la décision précédente, l'Associée Unique décide de nommer Monsieur Ulisses DOS SANTOS RUMOR domicilié à l'adresse suivante : PGA MOTORS, 12 Boulevard René Descartes – 86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU, en qualité de Directeur Délégué avec effet rétroactif au 1er septembre 2018, pour une durée indéterminée.

En sa qualité de Directeur Délégué, Monsieur Ulisses DOS SANTOS RUMOR disposera des mêmes pouvoirs que le Président de la Société tant vis-à-vis des tiers qu'à titre interne dans les mêmes limites. Il disposera également du pouvoir de provoquer les décisions collectives en cas de carence du Président.
En outre, en cas de démission du Président ou de révocation de celui-ci, les Directeurs Délégués conserveront leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Président.

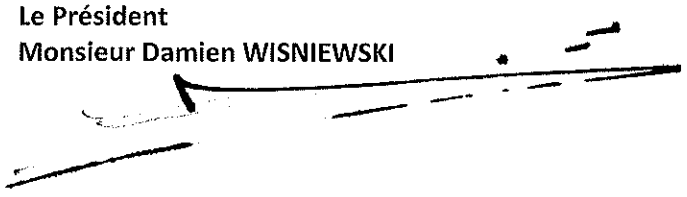
Monsieur Ulisses DOS SANTOS RUMOR présent, remercie l'Associée Unique de sa confiance, déclare accepter ces fonctions et que rien ne s'y oppose.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins d'effectuer toutes formalités légales.

(...)

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Damien WISNIEWSKI



Greffe du tribunal de commerce de Poitiers : dépôt N°21386 en date du 05/11/2018